

Image not found or type unknown



Donation du fils vers son père, est ce possible?

Par **malylolu**, le **27/09/2010** à **21:35**

Bonjour,
Mon père m'a fait une donation de 45000 euros il y a 6 ans pour l'achat d'une maison, maintenant la maison se vend, et il souhaite que je lui fasse une donation de la part de ma vente (soit 45000 euros).
Est ce légal?
Il y a t'il un moyen que je lui rende l'argent légalement?